

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03960

Numéro SIREN : 884 476 045

Nom ou dénomination : FONCIERE BARRES

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000378

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net		
	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	3 000	19	2 981		2 981
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence	1 073 415		1 073 415		1 073 415
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 076 415	19	1 076 396		1 076 396
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	300 000		300 000		300 000
	Autres créances					
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	1 349		1 349		1 349
	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	301 349		301 349		301 349
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 377 764	19	1 377 745		1 377 745

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

*Certifié conforme par
le gérant*

MRK EUROPEAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1
		Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 073 015) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 073 015 296 120 1 369 135		1 073 015 296 120 1 369 135
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées			
PROVISIONS	Total I	1 369 135		
DETTES (1)	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées Total II			
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III			
	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 000 4 648 1 962 2 000 4 648 1 962		
	Total IV	8 610		8 610
	Ecarts de conversion passif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 377 745		1 377 745

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 610

*Certifie conforme
par le gérant*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros %
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)					
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 899		1 899
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19		19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			0		0
Total des Charges d'exploitation (II)			1 918		1 918
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 918		1 918
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Certifié conforme par
le gérant

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1 Euros
Produits financiers			
Produits financiers de participations (3)	300 000		300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Differences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	300 000		300 000
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Differences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI			
2. Résultat financier (V-VI)	300 000		300 000
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	298 082		298 082
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Total VII			
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total VIII			
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	1 962		1 962
Total des produits (I+III+V+VII)	300 000		300 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 880		3 880
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	296 120		296 120

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Certifié conforme par
[Signature]

SAS FONCIERE BARRES
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 073 014,70 euros
Siège social : 89/97 rue Magenta
69100 Villeurbanne
RCS Lyon 884 476 045

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 Juillet 2021

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code de commerce et des statuts de notre Société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour le prochain exercice, nous espérons augmenter notre chiffre d'affaires.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Le chiffre d'affaires est nul ;

Le total des produits d'exploitation est nul ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 918 Euros ;

Le résultat d'exploitation ressort une perte de 1 918 Euros.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 300 000 Euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 298 082 euros.

À la suite d'un résultat exceptionnel nul, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 296 120 euros.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élève à 1 377 745 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

- | | |
|---|------------------|
| - <i>Reserve légal</i>
<i>Pour la somme de :</i> | <i>14 806 €</i> |
| - <i>Au crédit du Comptes report à nouveau</i>
<i>Pour la somme de :</i> | <i>281 314 €</i> |

Le compte report à nouveau présentera après affectation un solde créditeur de 281 314 €

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Le président Monsieur Jessica HARFI n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le président.



SAS FONCIERE BARRES
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 073 014,70 euros
Siège social : 89/97 rue Magenta
69100 Villeurbanne
RCS Lyon 884 476 045

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi quinze juillet, à dix heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Madame Jessica HARFI préside la séance en qualité de président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;*
- la feuille de présence ;*
- le rapport de gestion de la gérance ;*
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;*
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;*
- le texte des projets de résolutions.*

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;*

AM

BM

JH

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 296 120 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 296 120 Euros de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------|
| - Reserve légal
Pour la somme de : | 14 806 € |
| - Au crédit du Comptes report à nouveau
Pour la somme de : | 281 314 € |

Le compte report à nouveau présentera après affectation un solde créditeur de 281 314 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AH

BH

JH

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

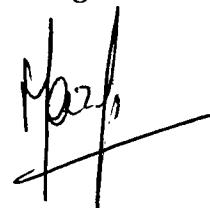
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

M. Alain HARFI



MME Brigitte HARFI



Mme Jessica HARFI

